

Compte-rendu de la visite au CLE d'Hérouville St Clair le 23 avril 2012

*Entretien avec François-Michel, CPE et chargé de direction et Loan,
professeur d'anglais et chargée de communication du CLE*

François-Michel est le seul CPE, en théorie à mi-temps : il est censé partager son service entre son travail de CPE (12U) et ses tâches d'enseignement (12U) (il intervient pour l'aide au projet professionnel des élèves, notamment). De fait, ses tâches de chargé de direction débordent largement sur son service de départ. Il faudrait prévoir plus de temps pour les tâches de CPE.

Il est le seul membre de droit de l'équipe de direction, tous les autres sont élus pour trois ans sur candidature et réélus chaque année. Cela permet d'apporter une aide technique aux autres membres élus qui se succèdent.

L'équipe de direction se compose de :

- un chargé de direction (sous le statut de proviseur adjoint du lycée de rattachement, Fresnel à Caen)
- un chargé de direction adjoint
- trois coordinateurs de cycle (6^e/5^e, 4^e/3^e, lycée)
- un chargé de communication (qui reçoit les visiteurs, fait passer les infos en interne)
- un chargé du pilotage du projet > par ex. organisation du calendrier, des concertations (ils réécrivent le projet d'établissement en ce moment)

Les élèves :

Ils sont 363 pour 2011/2012. Les élèves sont recrutés après des entretiens individuels où l'équipe essaye d'apprécier si le projet vient de l'enfant ou de ses parents. Le recrutement prend en compte les critères suivants :

- hétérogénéité sociale et scolaire
- regroupement des fratries
- inscription précédente de l'enfant dans une école Freinet du secteur

Tous les élèves participent à l'entretien du CLE : chaque classe dispose de sa salle et doit en fin de journée passer le balai, éponger les tables, fermer les fenêtres et tirer les rideaux. Les élèves doivent en plus aider à la cantine (qui est obligatoire). Malgré ce dispositif, les relations avec les ATOSS, ne semblent pas meilleures que dans un établissement classique, peut-être parce que ces derniers sont les seuls à ne pas être cooptés ou parce qu'ils ne sont pas associés au projet.

Les profs :

Ils sont cooptés par l'équipe. Le chargé de communication fait visiter l'établissement et explique le projet, puis récupère les CV et lettres de motivation des candidats. Des entretiens individuels sont ensuite organisés, pendant lesquels on pose les mêmes questions aux candidats.

On attend de ces derniers qu'ils aient mesuré l'implication demandée par le projet. La difficulté d'obtenir des postes à Caen ou près de Caen rend Hérouville très attractif et attire des candidats sans intérêt réel pour le projet pédagogique du CLE. Un candidat est ensuite choisi par une commission qui n'a pas participé aux entretiens.

Les métiers du prof : Les profs font cours, sont tuteurs de 12 à 15 élèves de même niveau, surveillent les couloirs, font le service de ménage et de cantine avec leurs « tutorés », animent des « ateliers », « l'ouverture culturelle (OC) » ou l'aide aux devoirs de leurs « tutorés ». Ils font passer les entretiens aux élèves, participent aux commissions de recrutement. Certains sont chargés de direction. Ils remplacent les cours des collègues absents. Leur service est calculé en U (unités de temps du CLE correspondant au plus petit format d'un cours, soit 45 minutes). Chaque professeur doit au maximum 25,33 U par semaine au CLE. Tout acte pédagogique, éducatif ou administratif est évalué en équivalent U, et compte dans le service. Tous les profs sont tuteurs mais ils ne touchent la prime de PP que tous les 2 ans.

L'organisation administrative :

Le conseil d'école remplace le Conseil d'administration. Composition :

- proviseur de Fresnel, le lycée de rattachement du CLE
- chargé de direction CLE
- 3 élèves + 2 (ou 3 ?) profs du cycle 6^e/5^e
- 3 élèves + 2 profs ? du cycle 4^e/3^e
- 3 élèves + 2 profs ? du cycle lycée
- parents d'élèves
- 2 administratifs
- 2 ATOSS

Le CLE n'est pas un EPLE. Il est rattaché au lycée Fresnel de Caen. Tous les professeurs du CLE sont TZR, sans doute parce que l'académie de Caen n'a pas voulu bloquer les postes concernés. En DHG, le CLE dispose de 31 postes d'enseignants + 1 doc + 1 CPE.

Sur le plan administratif et vie scolaire (non cooptés) : 1 gestionnaire + 1 secrétaire + ½ secrétaire d'intendance + 4 ASSED (avec un service de 35h hebdo) + une dizaine d'ATTEE

Les enseignements sont organisés en cycles, chacun correspondant à un objectif particulier :

6^e/5^e : intégration, accueil (deux classes de 22 élèves à chaque niveau)

4^e/3^e : orientation, projet personnel (idem + 1 division 3^{ème} « IPO » type 3^{ème} d'insertion = 10 élèves)

Lycée : intégration et orientation pour les secondes (il y a beaucoup de nouveaux venus en seconde), puis préparation aux examens nationaux les deux années suivantes. Les derniers résultats au bac : 90% en L, 85% en ES et 60% en S. Il y a une option lourde cinéma en L.

Il y a aussi le MOREA : dispositif nouvelle chance.

L'organisation pédagogique :

Les différents types de cours au CLE :

- enseignements massés : 2 renforcement de 2U dans une matière pendant une période (L'année scolaire est divisée en 10 périodes, soit 7 4 semaines environ).
- temps de décroisement (TDD) : 2 cours de 2U avec 2 profs en interdisciplinarité, pour se faire croiser les disciplines, et donner du sens aux connaissances. Ex : TDD SVT/CDI sur les classifications, ou Lettres/HG sur le récit de voyage
- atelier : 2U par semaine. Thème au choix. A visée pratique : lutherie expérimentale, aviron, travail associatif...
- ouverture culturelle (OC) : thème au choix. Souvent en lien avec une structure culturelle locale. Concerne les élèves à partir de la 3^e.
- aide au travail (AT) : groupe de tutorat ou les plus grands aident les plus jeunes

Tous les vendredis, la semaine se termine par un bilan en « groupe de tutorat ». Toutes les trois semaines, chaque élève a un rdv individuel de tutorat.

Chaque année, il y a une « semaine Cabaret » avec présentation de spectacles fin décembre et une SID (Semaine InterDisciplinaire) en avril + un brevet blanc + un stage pour les troisièmes.

L'architecture, la gestion des élèves et l'ambiance du CLE :

Après 20 ans d'existence dans un château, le CLE a bénéficié de la construction d'un établissement construit en concertation entre l'équipe et l'architecte : un grand hall, trois cours attribuées à chaque cycle sans cloisonnement strict, chaque classe a sa salle (toutes équipées de vidéo projecteurs), de nombreuses salles spécifiques : salles de sciences, salle informatique (18 postes), salle de montage vidéo, salle de spectacle, salle de menuiserie, salle d'Art Plastique avec une salle info. attenante... Il y a des casiers dans chaque aile (mais les élèves laissent leurs sacs dans les couloirs), les profs ont un bureau qu'ils partagent à 2 ou 3. Il y a aussi une salle des profs avec des ordis et la machine à café !

Les élèves circulent librement dans les couloirs pendant les récréations. Les salles de classes sont fermées. Les élèves appellent le prof par son prénom, le tutoient. Il n'y a aucune sonnerie. Les enseignants sont plutôt calmes et patients même quand il y a du bruit. Les élèves s'auto disciplinent assez vite. Les profs font l'appel et remettent leurs billets plus tard : à la 1^{ère} heure commune à tous (8h40/9H25), un surveillant passe récupérer la liste des absents (affichée en salle des profs avec le motif de l'absence // idem pour prof. absent avec nom du remplaçant quand c'est possible).

Les élèves ont un cahier de liaison qui leur sert aussi de cahier de texte. Il y a des punitions et des sanctions : des colles, des avertissements oraux et écrits (avec une gradation : CPE < coordinateur de cycle < direction). Il y a des conseils de discipline, des exclusions. Il y a des redoublements.

Chaque année, le cycle 6/5 part dès la rentrée, avant d'être ensemble en classe, pendant 3 jours d'intégration à Beauregard (gratuit).

Il y a des voyages auxquels participent tous les élèves d'un niveau (coût maximal pour les familles : 150 euros / 50% prise en charge max. par le CLE). Une association « CLE Solidarité » organise des spectacles pour obtenir des fonds (aide à la cantine, aide aux voyages)

A partir de la 3^{ème}, les élèves sont en contrat avec chaque prof. et avec l'institution. Quant aux 6^e, 5^e et 4^e, ils doivent valider un certain nb. d'options (cours obligatoires mais au choix dans les parcours proposés).

Entretien avec Fatma, professeur documentaliste

Le CDI a été géré par une personne sans formation de documentaliste depuis la fondation du CLE. Puis, depuis un an, par Fatma. Elle quitte son poste à la fin de l'année pour partir former les master 1 et 2 à la fac. Fatma a beaucoup désherbé, réaménagé la bibliothèque, mais un travail de gestion important reste nécessaire : renouvellement et mise à disposition des ressources, catalogage, aménagement, politique documentaire, intégration au projet.

L'espace est composé d'un vaste plateau pour la mise en valeur des documents avec 2 petites salles de réserves attenantes, ainsi que d'une mezzanine assez vaste équipée d'une salle informatique.

Le CDI accueille tous les publics sans limite (le CLE n'a pas d'heures de perm'). Les élèves viennent surtout à la pause déjeuner.

Pour pallier le manque d'intégration du CDI au projet du CLE, Fatma a organisé une formation d'enseignement documentaire sur les notions de source, d'auteur, de pertinence dans le cadre de l'enseignement massé, de manière à ce que tous les élèves du CLE soient formés. La rédaction d'un livret de compétence maison pour remplacer celui du socle commun a aussi été l'occasion de rajouter un item média (dans le volet Culture informationnelle, lui même dans le pilier Culture pour tous...)

Elle pense cependant qu'il faudrait aller plus loin et viser l'intégration des pratiques de documentation aux pratiques pédagogiques de l'établissement. Elle pense notamment que les ressources d'orientation (documentation ONISEP, aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation) sont sous-exploitées et devraient faire l'objet d'un projet spécifique avec les cycles 4^e/3^e et lycée. L'ouverture culturelle est aussi un enseignement avec lequel les possibilités de travail au CDI sont nombreuses, tous comme les TDD. Quand Fatma a proposé à l'équipe de mieux intégrer la bibliothèque à l'école en aidant l'aide au travail (AT, groupe de tutorat), les enseignants ont tous été d'accord, signe que le problème est propre au service de documentation plutôt qu'au CLE dans son ensemble. Interrogés sur la question, d'autres enseignants ont confirmé cette hypothèse. La question est aujourd'hui de savoir si le CLE trouvera un documentaliste à même d'accompagner cette intégration dans les textes et dans les pratiques.

Cours et ateliers auxquels nous avons assisté

Séverine a assisté à la première U d'un cours de français de 2U (séquence sur Les Fourberies de Scapin, en 6^{ème}) et au début d'un atelier Arts Plastiques de 3U (réalisation d'une planche de BD).

Philippe a assisté à deux U de SVT niveau 1^{ère}L sur les cycles hormonaux et la contraception. Le cours s'est déroulé de manière classique, comme la plupart des cours au CLE.

Philippe, Jean-Baptiste et Maxime ont assisté à un atelier Musique/Technologie pendant lequel les élèves ont découvert des instruments en vue d'en construire eux-même par la suite. L'atelier a donné lieu à un travail par groupes en autonomie.